

**Le collectif Je t'Aide  
publie pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive son plaidoyer :  
« Pour qu'aider ne rime plus avec précarité »  
#DesDroitspourAider**

Paris, le 2 Juillet 2019

**Baisse de salaire ou perte d'emploi, rupture du lien social, droits et reconnaissance insuffisants, aider conduit trop souvent les aidant.e.s à la précarité. Ce plaidoyer vise à porter la parole vivante des aidant.e.s, qui ont demandé que cette année, la lutte contre la précarisation de leur quotidien soit au cœur de l'action du collectif Je t'Aide. Une pétition pour la reconnaissance d'un statut et pour plus de droits pour les aidant.e.s vient d'être lancée par le collectif.**

### Une précarité des aidants au-delà de la dimension économique

La précarité dont ont témoigné les aidant.e.s dépasse de beaucoup la question de leurs finances, tous les domaines de leurs vies sont impactés. Les aidant.e.s décrivent la précarité comme un processus, une "précarisation", qui s'attaque d'abord aux finances qui s'amenuisent, puis ronge peu à peu toutes les sphères traditionnelles de l'accomplissement personnel : leur vie professionnelle, sociale, affective, leur capacité à se projeter dans l'avenir, mais aussi le logement, la santé, l'estime de soi. La solidarité, l'humanité de l'aide qu'ils.elles apportent dont ils sont les promoteurs entraîne trop souvent leur précarisation.

**L'action du Collectif Je t'Aide, c'est militer, pour qu'aider ne rime pas avec précarité**, c'est demander une égalité de droits et de chances. Pour rédiger ce plaidoyer, le Collectif a rassemblé des centaines de témoignages et d'expertises, qui ont permis de définir 4 grands axes.

### Un plaidoyer autour de 4 grands axes

#### 1/ L'aidance : un travail gratuit et invisible

*L'aide informelle apportée représenterait 70 % de l'aide nécessaire pour répondre aux besoins de la vie courante des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile 1*

A lire les témoignages des aidant.e.s, la nature de l'aide est un travail à part entière : coordonner les interventions à domicile, accompagner aux rendez-vous médicaux, pallier parfois au manque de professionnel.les de soin, assurer l'intendance de la maison, le soutien moral, les nouvelles et multiples tâches administratives, la surveillance de jour comme de nuit, etc.

Sans ces millions d'aidant.e.s notre système de solidarité actuel ne pourrait pas faire face.

**Un nouveau regard est indispensable pour sortir l'aidance de l'invisibilité et de l'assignation.** Repenser l'aide comme un travail non rémunéré et invisible permet de souligner

l'urgence de la reconnaissance de l'aidance. Un travail, exercé dans un cadre contractuel, apporte droits et rémunération. **L'aidance est un travail sans rémunération ni droits, qui peut conduire l'aidant.e à une précarisation.**

#### 2/ Une précarité ayant des conséquences économiques et professionnelles

**Aider coûte cher.** Le baromètre CARAC avance que 66% des aidant.e.s dépenseraient 2 049 € en moyenne par an.<sup>2</sup>

**Même si le travail apporte une bouffée d'air aux aidant.e.s**, leur vie professionnelle est fortement impactée. Selon l'étude ORSE UNAF<sup>3</sup>, les aidant.e.s manquent de temps, sont stressé.e.s et fatigué.e.s et les 3/4 ont dû s'absenter au cours des 12 derniers mois en dehors des congés payés.

**Concilier vie professionnelle et vie personnelle représente un exercice d'équilibriste.** Plus de temps consacré à l'aide équivaut à plus de fatigue et de reste à charge à déboursier

*"Je me sens souvent seule face à la maladie de ma fille, sans aide financière (+ de 300 € de frais de psychiatre par mois), sans savoir si je frappe aux bonnes portes pour l'aider..."*

<sup>1</sup> CNSA, 2014, 3e rencontres scientifiques de la CNSA pour l'autonomie

<sup>2</sup> Baromètre CARAC 2017. Argent et entraides familiales : où en sont les français?

<sup>3</sup> UNAF, 2014 : "aidant.e.s Familiaux, Guide à destination des entreprises"

tout en travaillant autant que possible pour éviter une perte de salaire. Cette conciliation forcée entraîne par ailleurs un **surcroît de charge physique et mentale**. Plus on aide, donc plus on rend service à la société, plus l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle est difficile à tenir. Les aidant.e.s sont donc remercié.e.s de leur solidarité par une charge accrue. Interrompre sa carrière pour aider, c'est précariser sa retraite car on ne cotise plus pendant cet arrêt. La question de l'impact sur la carrière concerne aussi l' "employabilité" d'une personne après une interruption d'activité plus ou moins longue.

### 3/ Un impact disproportionné de la précarité sur les femmes aidantes

*“lorsqu'on examine le volume d'aide apportée, [les aidantes] en assurent les deux-tiers”.*

58% des aidant.e.s sont des femmes<sup>4</sup>. Toutefois, quand un choix se pose pour savoir qui va aider, les femmes sont davantage assignées que les hommes, et plus le volume d'aide est élevé, plus la proportion de femmes augmente. **L'aidance, tout comme la parentalité, du fait d'une assignation genrée, a des conséquences majeures sur l'emploi des femmes.** Selon l'enquête Eurostat 2005, la part des femmes en emploi procurant une aide régulière à un proche de plus de 15 ans est double de celle des hommes<sup>5</sup>.

Quant à l'écart salarial femmes - hommes, il est un **facteur déterminant de l'assignation des femmes à aider**. C'est souvent la comparaison des salaires au sein d'un couple qui assigne l'un ou l'autre à l'aidance. Dans une société où l'écart salarial homme / femme est important, l'assignation de genre se trouve largement renforcée, précarisant par conséquent davantage les femmes aidantes.

### 4/ Le témoignage d'une vie "en deçà"

Aider impacte la santé de l'aidant.e, mais de façon très différente selon le degré de charge ressentie (légère, moyenne ou importante). Les aidant.e.s doivent tenir sur tous les fronts - familial, personnel et professionnel. Des travaux soulignent de forts impacts négatifs sur le volet familial : relations perturbées, moindre disponibilité vis-à-vis de ses enfants, fins de journées et week-ends sacrifiés, conflits dans les couples, etc.

*20% des aidant.e.s supportant une charge "importante" sont en risque de burn-out 7*

**Les aidant.e.s sont nombreux.ses par ailleurs à se sentir isolé.e.s, et cet isolement a un impact néfaste sur leur santé psychologique et physique. Il.elle.s ne ressentent pas l'aide qu'il.elle.s procurent comme utile et valorisante, notre société ne mettant pas en valeur l'aidance.** Cette précarité symbolique stigmatise encore davantage l'aidante, engendrant même parfois un sentiment de honte.

Retrouver l'intégralité du plaidoyer et les 21 demandes adressées au Gouvernement : <http://bit.ly/2YxmmMA>

Découvrir et signer la pétition : <http://chnq.it/8cQS5rsBqw>

### A propos de Je t'Aide

La mission de l'association Je t'Aide est d'accompagner et d'accélérer la reconnaissance des aidant.e.s. Le collectif se positionne, dans une logique de coopération entre structures et avec les aidant.e.s, pour porter ensemble la voix des aidant.e.s, notamment via des actions de mobilisation citoyenne (des aidant.e.s, des institutions, des structures propres à les soutenir, des médias, de la société entière), et des actions de plaidoyer. L'association soutient tout projet ou dispositif qui apporte un soutien concret aux aidant.e.s. Notre objectif : faire progresser les droits et la reconnaissance des aidant.e.s, par la société et par les professionnels de santé et du médico-social. En savoir plus : <https://www.associationjetaide.org/>

Contact presse : Florence Sabatier - [florence@associationjetaide.org](mailto:florence@associationjetaide.org) - Tél. : 06.61.41.02.98



<sup>4</sup> Fondation April / BVA 2018 Baromètre des aidant.e.s, 4e vague

<sup>5</sup> Ligue des Droits de l'Homme, 2016: "Agir contre les écarts de salaires hommes et femmes (GPG) - prendre en compte le cas des aidant.e.s informelles"

<sup>6</sup> enquête HSA-HSM de 2008.

<sup>7</sup> Soullier N., DRESS, 2012, Etudes et Résultats n.799, Aider un proche âgé à domicile : la charge ressentie